



LES PROPOSITIONS DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS



L'ECOLE ET LA RECHERCHE, PRIORITE NATIONALE

Nous croyons profondément en un service public d'éducation, laïque et véritablement gratuit.

A l'heure où la connaissance joue un rôle croissant dans la société, la qualité du système éducatif et de la recherche est l'atout essentiel d'un pays développé. Elle permet l'épanouissement et le développement des capacités de chacun.

POUR FAIRE RÉUSSIR CHAQUE JEUNE

- L'abrogation des lois Fillon et De Robien.
- La création d'un Fonds national de lutte contre les inégalités à l'école pour combattre l'échec scolaire.
- Le droit à la scolarité en maternelle dès l'âge de deux ans.
- L'abandon du socle commun a minima et la promotion d'une culture commune de haut niveau.
- Un budget de l'Éducation nationale porté à 7% du PIB.
- Le recrutement et la formation sur cinq ans de 150 000 enseignants et 45 000 personnels d'accompagnement.

Nous proposons un enseignement supérieur démocratisé avec de larges moyens consacrés à la vie étudiante,

PAR :

- La garantie nationale de diplômes reconnus dans le cadre d'une harmonisation européenne.
- Le statut de l'étudiant.
- Une loi de programmation sur cinq ans de rénovation et de construction de bâtiments universitaires.

Reçue par les États généraux de la recherche, j'ai apporté mon total soutien aux revendications défendues par les chercheurs et aux textes publiés par le collectif « Sauvons la recherche ». Avec la communauté scientifique je propose que l'effort public de recherche soit doublé sur une législature.

DOUBLER L'EFFORT DE RECHERCHE

- En exonérant de la TVA les établissements de recherche.
- En reconnaissant le rôle essentiel des organismes publics et notamment du CNRS.
- Afin de mettre en oeuvre les objectifs des États généraux de la recherche.